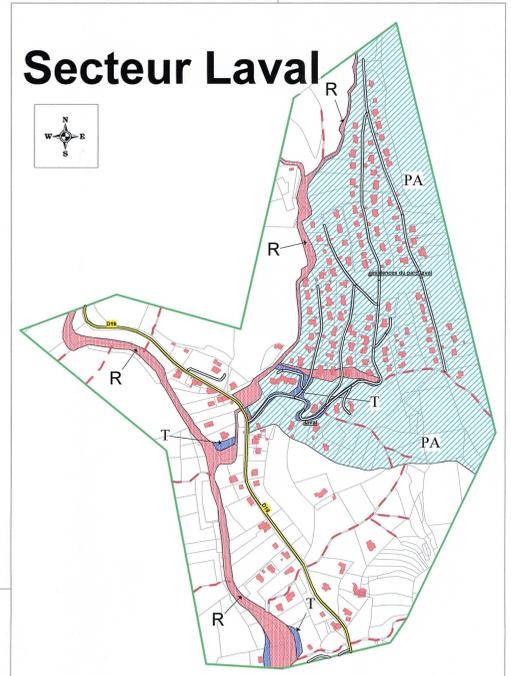


Secteur Ste Claire Agrandi au 1/2500



2.1



COMMUNE DE LEVENS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

Phénomènes Torrentiels

PLAN DE ZONAGE

Pour le Préfet,
Le Directeur Général
URMA 03141
Celinka
Gérard GAVORY

Echelle : 1/5000

PRESCRIPTION DU PPR : 21 Mars 2005
ENQUETE DU : 2 février au 6 mars 2009
APPROBATION DU PPR : 19 JUIN 2012

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DDTM des Alpes-Maritimes
Service Eau - Risques



Légende

- Zone réglementée du PPR
- Dispositions spécifiques du règlement**
- R Aléa de phénomènes torrentiels
- R Axe des talwegs
- I Aléa de phénomènes d'inondation par ruissellement pluvial "péri-urbain"
- I Aléa de phénomènes d'inondation par Ventes d'Eau de Venant
- VEV Aléa de phénomènes d'inondation par Ventes d'Eau de Venant
- PA Zone de production ou d'aggravation de Falas
- CA Canalisations souterraines
- Bâtiment
- Lieu-dit non habité
- Lieu-dit habité
- Hydroélectrique
- Toponyme divers